

COMMUNIQUÉ

Schoelcher, le 30 juin 24

L'académie de Martinique informe les usagers, les parents d'élèves et l'ensemble des personnels que le service public d'éducation est maintenu dans ses activités du lundi 1^{er} juillet 2024 conformément au communiqué de la préfecture.

Toutefois, les parents d'élèves des écoles maternelles et primaires sont invités à s'informer de l'accueil des élèves auprès de leurs mairies.

Diplôme National du Brevet (DNB)

En dépit de l'impact probablement modéré du phénomène Béryl sur le territoire de la Martinique, afin d'assurer aux collégiens devant composer au DNB des conditions de passation des épreuves sereines, les épreuves du lundi 1^{er} juillet sont reportées à une date qui vous sera communiquée ultérieurement.

A ce stade, les épreuves du mardi 2 juillet 2024 sont maintenues.